Plan d'aménagement général - Localité de Consthum et lieu-dit "Pintzerhouscht" à Consthum 1 "Pintzerhouscht" à Consthum HQ 100 Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (Inventaire de terrain en 2013-2016) Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif) Biotopes, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17et/ou 20 Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire source : habitats - PROCHIROP, COL, efor-ersa biotopes - milieux ouverts MDDI 2014, arbres remarquables AEF 2014, biotopes - zones urbanisées ou destinée à être urbanisées CO3, efor-ersa, Förder Landschaftsarchitekten 2011 - 2016; contrôle en procédure avec Orthophoto 2017 par CO3 Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m rt. 17/20 H Art. 17/20 habitat - habitats espèces protégés Art. 17 biotope - éléments surfaciques protégés Délimitation du degré d'utilisation du sol Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés à haute tension Source : BD-L-TC 2007 zone mixte villageoise Dasbourg Pont Zones de bâtiments et d'équipements publics zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eaux potables, SD - CT-NQ-03 / HAB-1 COS 0,40 CUS 0,80 zone d'activités économiques communale type 1 CSS 0,60 DL 30 zone d'activités économiques communale type 1A - "Auf dem Rank" zone d'activités économiques communale type 2 531/1745 zone d'activités économiques régionale Zones de sports et de loisirs zone de sports et de loisirs - activités de plein air zone de sports et de loisirs - sports zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires accueil et logement de service, activités du secteur HORECA zone spéciale "garage et station-service" zone spéciale "sapinière" zone spéciale "coopérative agricole" Zones de jardins familiaux SD - CT-ZAD-01 / HAB-1 Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier": Dénomination de la ou des zones * Les zones forestières sont indiquées sur base de l'OBS 2007 actualisée sur base de l'orthophoto 2013 (DOP), dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La délimitation des zones forestières à l'écart des zones d'agglomérations est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain. **ZONES SUPERPOSÉES** Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" Zones délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés (délimitation à titre indicatif) Ref. n°: 74C/022/2017 Zones des "servitudes urbanisation" Saisine du Conseil Communal* N servitude "urbanisation - milieu naturel" Na servitude "urbanisation - Natura 2000" 26.10.2017 Avis de la Commission d'Aménagement St servitude "urbanisation - Stationnement" **E** servitude "urbanisation - eau" auf dem Bichel 23.10.2017 Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures P servitude "urbanisation - paysage" CV servitude "urbanisation - coulée verte" 14.06.2018 Vote du Conseil Communal Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif) 26.11.2018 Approbation du Ministre de l'Intérieur couloir pour projets de canalisation pour eaux usées 23.07.2018 Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal * voir plan-n° E-HOS-11 en date du 07.06.2017 élaboré par Dewey Muller Partnerschaft mbB et CO3 S.à r.l. secteur protégé de type "environnement construit" PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVE A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG constructions à conserver | petit patrimoine à conserver - à titre indicatif BD-L-TC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVE A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES gabarits d'une construction existante à préserver - à titre indicatif OBS 2007 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT: DROITS RESERVE A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES Zone de risques naturels prévisibles COncept COnseil COmmunication zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain en urbanisme, aménagement du territoire L-1124 Luxembourg Zones d'extraction et environnement Tel.: (+352) 26 68 41 29 Fax: (+352) 26 68 41 27 Mail: info@co3.lu ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES Administration communale de Parc Hosingen à la protection de la nature et des ressources naturelles zones Natura 2000 Source : MDDI, version 09.2015 zone protégée d'intérêt national et réserve naturelle Source : MDDI, version 04.2018 Plan d'Aménagement Général NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet [MDDI, 09.2015] LU0001002 "Vallée de l'Our de Ouren à Wallendorf Pont" NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet [MDDI, 09.2015] LU0001006 "Vallées de la Sûre, de la Wiltz, de la Clerve et du Lellgerbaach" LU 0002013 RÉGION KIISCHPELT PAG - Localité de Consthum et lieu-dit "Pintzerhouscht" à Consthum NATURA 2000 Vogelschutzgebiet [MDDI, 09.2015] NATURA 2000 Vogelschutzgebiet [MDDI, 09.2015] LU0002013 "Région Kiischpelt" (Zone de protection spéciale, telle que transmis aux services compétents de la Commission européenne - Direction générale Environnement) - à titre indicatif Nationale Naturschutzgebiete [MDDI, 04.2018] Nationale Naturschutzgebiete [MDDI, 04.2018] RF 13 "Lellingen Freng op Baerel" à la protection des sites et monuments nationaux Source : Liste des SSMN, 2018 aux réseaux d'infrastructures de transport national